

*Initiatives ministérielles*

Le gouvernement fait bien son travail. Il étouffe le débat au profit de ses amis américains à Washington.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, mon collègue a tout à fait raison, et je tiens à le féliciter pour cette observation intéressante.

Ce qu'il dit est tout à fait vrai. Le programme des fabricants de médicaments est certes bien connu. En fait, le gouvernement d'en face se plie à toutes leurs demandes. Ce qui est étrange maintenant, c'est que le gouvernement d'en face n'écoute que les fabricants de médicaments plutôt que tous les autres intéressés—et je ne veux pas dire par là que les fabricants n'ont pas leur mot à dire—et il va s'apercevoir dans quelques semaines à peine, j'en suis persuadé, que le gouvernement américain voudra, pour sa part, protéger davantage les consommateurs.

Il serait également intéressant de savoir pourquoi, au lieu de présenter aujourd'hui des mesures tendant à redonner des emplois aux gens, le gouvernement a choisi plutôt d'appliquer le programme de droite en question. Je l'ignore. J'ai du mal à comprendre le comportement des conservateurs en temps normal, mais voici les conséquences du programme du gouvernement.

La ministre de la Santé de l'Ontario, Francis Lankin, a déclaré que cela allait accroître encore d'un milliard de dollars le coût des soins de santé en Ontario sur une période de dix ans.

Le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Louise Simard, a dit pour sa part:

Le projet de loi C-91 est un dur coup porté aux soins de santé en Saskatchewan. Il va être très coûteux pour les consommateurs et le ministère de la Santé de la province.

La députée de l'ouest du pays qui vient de poser cette question doit être au courant des observations formulées par les ministres provinciaux, surtout celui de la province voisine de la sienne, la Saskatchewan.

Les craintes en question ont été exprimées dans tout le pays par des gouvernements provinciaux, et je suis très surpris que les conservateurs n'en tiennent pas compte.

Je voudrais rendre un hommage spécial à mon collègue, le député de Dartmouth, qui tient compte des préoccupations du ministre provincial de la Santé. . .

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À l'ordre, s'il vous plaît. L'heure réservée aux questions et aux observations est maintenant terminée.

• (1730)

**Mme Dorothy Dobbie (Winnipeg-Sud):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre part au débat sur cette mesure législative très importante aujourd'hui. Je suis en faveur du projet de loi C-91 parce que c'est une bonne mesure pour le Canada et pour les Canadiens, peu importe ce qu'en disent les gens d'en face. De nos jours, on s'intéresse beaucoup à l'innovation et à la créativité, ainsi qu'à la protection des consommateurs. Le projet de loi C-91 tient compte de tous ces facteurs.

Si nous tenons à notre société d'abondance et si nous voulons que le Canada reste un pays d'avenir, nous devons éviter de compter uniquement sur nos ressources naturelles. Nous devons renforcer nos industries fondées sur la connaissance et la technologie de pointe, notamment sur les techniques thérapeutiques modernes dont les produits pharmaceutiques font partie.

Le gouvernement s'est engagé dès son premier mandat à l'égard de cet objectif, qui a d'ailleurs motivé la présentation du projet de loi C-22, mesure mémorable qui a modifié la Loi sur les brevets et qui a été adopté à la Chambre en 1987. Tout comme aujourd'hui, le gouvernement était alors convaincu que la R-D dans le domaine pharmaceutique constituait un secteur d'importance capitale. C'est un secteur où le Canada doit dominer.

Nous avons déclaré en 1987 qu'une société industrialisée de l'ère moderne ne pouvait se permettre d'être faible dans ce secteur. Nous avons également dit que la clé qui permettrait au Canada d'être solide dans ce secteur résidait dans la protection des droits des innovateurs, protection comparable à celle qu'offrent nos partenaires commerciaux. Comme d'autres orateurs nous l'ont rappelé, les députés de l'opposition avaient alors exprimé une opinion beaucoup plus négative.

Comme ils le font encore aujourd'hui, ils avaient prédit qu'une plus grande protection des innovateurs ravagerait l'industrie des médicaments génériques. Ils avaient prédit une flambée des prix et ils ne voyaient aucun lien entre une faible protection des brevets et le retard qu'accusait la R-D au Canada dans ce secteur particulier.